

LE PROJET D'AMENAGEMENT D'OURSSEL-MAISON

UN DEVELOPPEMENT AXE AU SUD DU VILLAGE, LE LONG DE LA ROUTE DE PUIITS – LA -VALLEE

Ce secteur à vocation résidentielle s'organisera autour d'une nouvelle voie , un espace central et un espace commun en limite sud .

Des cheminements piétonniers seront reconstitués (chemin du tour de ville) ou recrées pour un bon "maillage " viaire du nouveau "quartier "

La "lisière verte" (haies et espace boisé) fermant le secteur à l'ouest doit être préservée.

DANS UN AVENIR PLUS LOINTAIN , UNE "DEVIATION" DE LA RD?

Elle permettrait de contourner Oursel par le Sud, en bordant le secteur d'extension du village . Cette "déviation" relierait la RD 510 à la route de Puits-la-Vallée, et éviterait la traversée du village , au tracé difficile et à la voie étroite .

PRESERVER LA "CEINTURE VERTE " , LES COTEAUX ET LES BOIS

Ils constituent l'écrin naturel et paysager du village . Les espaces "bocagers" subsistant autour du village (haies , jardins , prés) seront préservés .

FAVORISER LE MAINTIEN OU LE DEVELOPPEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EXISTANTES

Ce sont les seules activités présentes à Oursel , qui doit maintenir sa vocation agricole.